

Public concerné

- . Chefs d'entreprise.
- En priorité, les chefs d'entreprise ayant signé un contrat de prévention avec la Carsat Centre-Val de Loire.

Objectifs de la formation

- . Évaluer le niveau de prise en compte de la santé et de la sécurité dans l'entreprise.
- . Repérer les éléments fondamentaux d'une démarche de prévention pérenne.
- . Identifier les acteurs externes et les fonctions mobilisables en interne.

Contenu de la formation

- . Les obligations du chef d'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail.
- . Un diagnostic de la gestion de la santé et de la sécurité au travail : la grille DIGEST.
- . La méthodologie et la finalité de l'évaluation des risques professionnels : focus sur quelques risques spécifiques.

Méthodes pédagogiques utilisées

- . Apports théoriques et méthodologiques.
- . Étude de cas pratiques.
- . Échanges d'expériences.

Durée

1 jour soit 8 heures